

La Société canadienne de Sel, Limitée

**Programme décennal de dragage d'entretien  
du chenal maritime de Mines Seleine  
à Grande-Entrée, Îles-de-la-Madeleine**

**AVIS DE PROJET**

**Présenté au Ministre de l'environnement du Québec par  
La Société Canadienne de Sel, Limitée**

**Juin 2004**



# La Société canadienne de Sel, Limitée

Le 30 juin 2004

Ministère de l'Environnement  
Direction des évaluations environnementales  
Édifice Marie-Guyart, 6<sup>e</sup> étage  
675, boul. René-Lévesque Est, boîte 83  
Québec (Québec) G1R 5V7

À l'attention de Monsieur Thomas Mulcair, Ministre de l'Environnement du Québec

**Sujet:** Programme de dragage décennal du chenal de navigation de Grande-Entrée aux Îles-de-la-Madeleine

Monsieur,

Vous trouverez avec la présente trente copies de l'Avis de projet pour la réalisation du projet mentionné en rubrique, conformément à la section IV.1 de la Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q., c. Q-2) et au Règlement sur l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement (R.R.Q., c. Q-2, r. 9).

Nous vous prions de recevoir, Monsieur le ministre, l'expression de nos sentiments les meilleurs,



François G. Allard, vice-président Finances  
La Société canadienne de Sel, Limitée



La Société canadienne de Sel, Limitée

**Programme décennal de dragage d'entretien  
du chenal maritime de Mines Seleine  
à Grande-Entrée, Îles-de-la-Madeleine**

**AVIS DE PROJET**

**Présenté au Ministre de l'environnement du Québec par  
La Société Canadienne de Sel, Limitée**

**Juin 2004**

**CJB Environnement inc.**

3950, boul. Chaudière, Bureau 140  
Sainte-Foy (Québec), Canada, G1X 4M8  
Tél. : 418-657-6859  
Fax : 418-657-1325  
E-mail : [cjb@mink.net](mailto:cjb@mink.net)



À L'USAGE DU MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT	DATE DE RÉCEPTION
	Numéro de dossier

### 1. Initiateur du projet

<b>Nom :</b>	Mines Seleine inc., division de la Société canadienne de Sel Limitée
<b>Adresse :</b>	755, boulevard Saint-Jean ----- Pointe-Claire, Québec ----- H9R 5M9
<b>Téléphone :</b>	(514) 630-0900
<b>Télécopieur :</b>	(514) 694-2451
<b>Courriel :</b>	ggenois@windsorsalt.com
<b>Responsables du projet :</b>	Guy P. Genois, Directeur, Opérations maritimes James W. Maillet, Ingénieur de production

### 2. Consultant mandaté par l'initiateur du projet (s'il y a lieu)

<b>Nom :</b>	CJB Environnement inc.
<b>Adresse :</b>	3950 boulevard Chaudière, Bureau 140 ----- Sainte-Foy, Québec ----- G1X 4M8
<b>Téléphone :</b>	(418) 657-6859
<b>Télécopieur :</b>	(418) 657-1325
<b>Courriel :</b>	cjbi@mblink.net
<b>Responsable du projet :</b>	Jacques Bérubé, biologiste





### **3. Titre du projet**

Programme de dragage d'entretien décennal du chenal maritime de Mines Seleine à Grande-Entrée, Îles-de-la-Madeleine

### **4. Objectifs et justification du projet**

La découverte d'importants gisements de sel aux Îles-de-la-Madeleine a conduit à l'exploitation du gisement de Grosse-Île en 1982, par Mines Seleine, une division de la Société canadienne de Sel Limitée. Cet aménagement industriel a nécessité la construction d'un quai de chargement du minerai de sel dans la lagune de Grande-Entrée et le creusage d'un chenal de navigation sur une longueur de 10,6 km, dont 7,8 km à l'intérieur de la lagune.

Sous l'action de la dérive littorale, les matériaux sableux présents dans la lagune et sur la côte ont tendance à s'accumuler progressivement dans le chenal. La perte de profondeur ainsi occasionnée augmente les risques de navigation et hausse les coûts de transport puisque les navires ne peuvent circuler qu'à cargaison réduite. En 1991, pour restaurer et maintenir la profondeur nominale du chenal, Mines Seleine a mis en oeuvre un programme de dragage d'entretien décennal qui s'est échelonné entre 1992 et 2002.

Un second programme décennal de dragage d'entretien est envisagé pour permettre à la compagnie de planifier les opérations de dragage nécessaires au maintien de son chenal de navigation pour les prochaines années tout en intégrant les considérations environnementales qui y sont reliées.

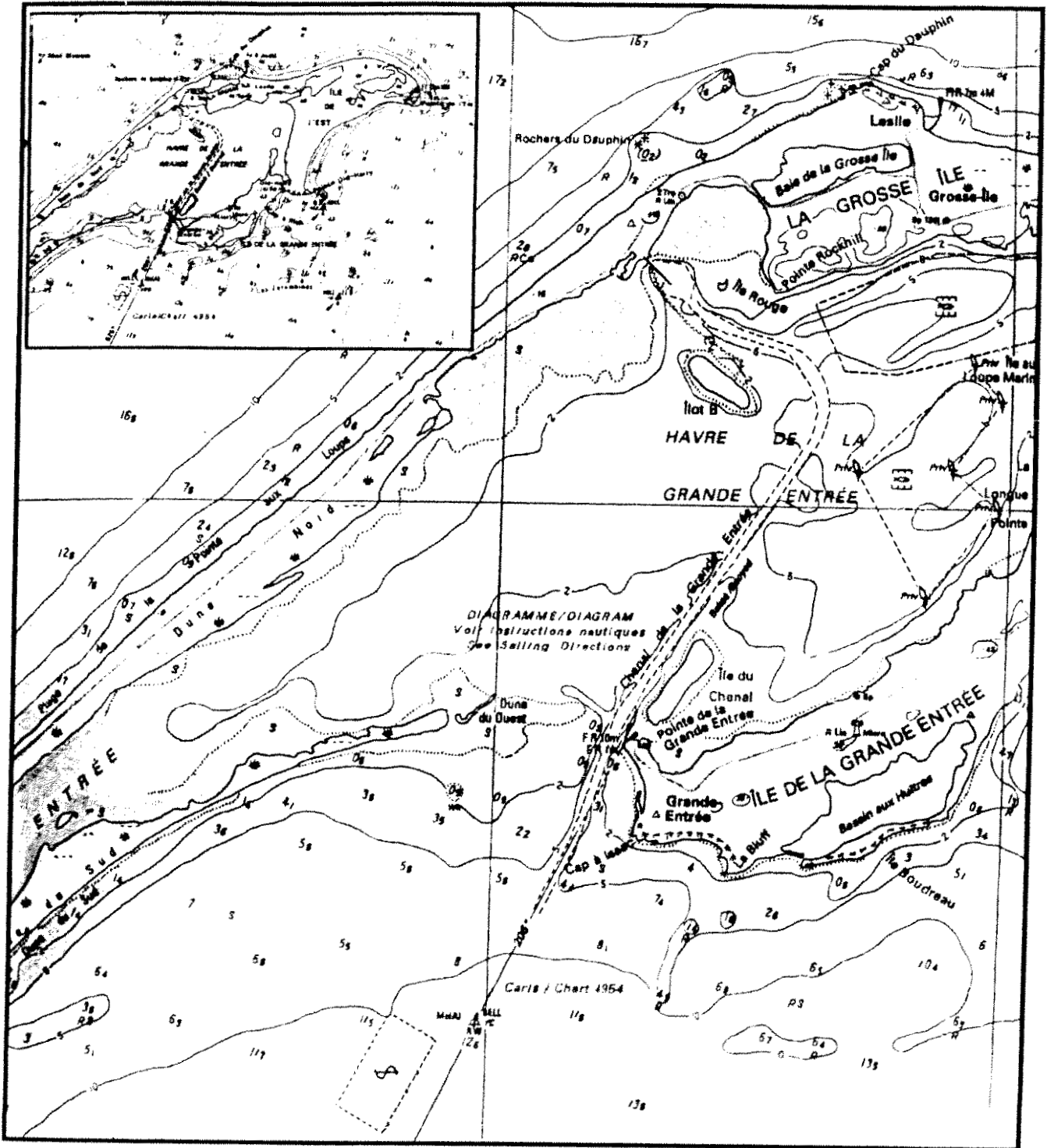
### **5. Localisation du projet**

Le chenal de Mines Seleine à Grande-Entrée, Îles-de-la-Madeleine relie les installations portuaires de Mines Seleine sur la Grosse-Île aux eaux profondes du golfe Saint-Laurent. Ce chenal se retrouve principalement à l'intérieur de la lagune de Grande-Entrée. La localisation du chenal de navigation où se dérouleront les activités de dragage ainsi que la localisation de l'aire de mise en dépôt utilisée lors des dragages antérieurs sont présentées à la figure de la page suivante.

### **6. Propriété des terrains**

La Société canadienne de Sel, Ltée exploite le port et le chenal privé qui fera l'objet des travaux de dragage d'entretien projetés dans le cadre du programme décennal.

Localisation générale du chenal de la Grande Entrée



## 7. Description du projet et de ses variantes

Le projet concerne les travaux de dragage d'entretien qui seront nécessaires, au cours des dix prochaines années, au maintien des profondeurs sécuritaires et originales du chenal de navigation de Grande-Entrée. Depuis la rive vers le large, les profondeurs à maintenir sont de 7,3 m sur les 7,8 premiers kilomètres à l'intérieur de la lagune et de 8,3 m dans la portion du chenal située à l'extérieur de la lagune. Comme au cours des derniers travaux qui ont été complétés en 2002, il est actuellement prévu que l'excavation des matériaux se fera à l'aide d'une drague hydraulique suceuse-porteuse et que les matériaux dragués feront l'objet d'une mise en dépôt en mer.

Un effort important de sélection de site et de compréhension des répercussions potentielles a été fait dans le cadre de la préparation et de la mise en œuvre du programme décennal 1992-2002 et il apparaît important de s'appuyer sur cette réflexion. Ainsi, les conditions du milieu (nature des fonds, répartition des herbiers de zostère, aires de mytiliculture, aires de répartition des espèces marines, etc.) n'ayant pas changé significativement au cours des dix dernières années, notre compréhension est à l'effet que le site de dépôt « D » utilisé entre 1992 et 2002 pourrait être à nouveau retenu, tout au moins de façon préliminaire. D'autres alternatives de mises en dépôt seront également examinées dans le cadre de l'étude des impacts sur l'environnement.

## 8. Composantes du milieu et principales contraintes à la réalisation du projet

Les municipalités présentes autour de la lagune de Grande-Entrée sont Grosse-Île (sur Grosse-Île) et Grande-Entrée (sur l'Île de l'Est).

La pêche est l'activité économique principale des Îles-de-la-Madeleine en général et de la région de Grosse-Île et Grande-Entrée en particulier, suivie par les activités minières et le tourisme. La pêche et la transformation du poisson occupent une large part de la main-d'œuvre locale. Les mollusques et les crustacés sont les ressources offrant la meilleure performance économique, suivis de la pêche au poisson de fond et enfin de la pêche aux espèces pélagiques. La mytiliculture et la pectiniculture sont pratiqués dans la lagune de Grande-Entrée et contribuent à l'économie locale.

Le milieu lagunaire typique aux Îles-de-la-Madeleine offre plusieurs caractéristiques environnementales qui doivent faire l'objet d'une attention particulière. On retrouve au total au moins 32 espèces de poissons dans la lagune de Grande-Entrée. Les populations de poissons utilisent certains secteurs de la lagune comme sites d'alimentation, de repos ou comme aire de fraie et d'alevinage. La lagune de Grande-Entrée est d'ailleurs reconnue comme étant une zone de fraie du Hareng Atlantique et du Maquereau bleu. La période de reproduction du hareng débute aux environs de la mi-avril pour se terminer vers la mi-mai tandis que celle du maquereau a lieu en juin et en début juillet.

Le milieu aquatique de la lagune est également riche en phytoplancton, zooplancton, crustacés (Homard d'Amérique, Crabe commun) et mollusques (Moule bleue, Mye commune). La culture de la moule a pris une expansion rapide dans la lagune de Grande-Entrée, et pour cette espèce, il existe deux périodes de pointe pour l'émission de larves, soit de la mi-juin au début d'août et durant le mois de septembre. Quant au homard, il s'agit de l'espèce pêchée commercialement aux Îles-de-la-Madeleine qui contribue pour 60 à 90 % des captures de la province. Au printemps et à l'automne, on observe une migration active du homard entre la côte et les lagunes.

Les Îles-de-la-Madeleine sont par ailleurs fréquentées par une grande diversité d'oiseaux pour la nidification, l'alimentation et le repos lors des migrations. De façon plus spécifique, les îles ainsi que les îlots de la lagune sont colonisés par le Pluvier siffleur qui est considéré comme une espèce en danger, les îles constituant d'ailleurs l'unique site de nidification d'importance au Québec pour cette espèce. De plus, la sterne de Dougall, qui est une espèce menacée, se reproduit uniquement aux Îles-de-la-Madeleine. On peut aussi noter la présence du Phoque commun et du Phoque gris dans la lagune, incluant une échouerie potentielle du Phoque commun à la pointe est de la dune du Sud.

#### **9. Principaux impacts appréhendés**

La présence de ressources marines importantes fait en sorte que les activités de dragage et de mise en dépôt des matériaux dragués devront être encadrées par un programme de contrôle et par des mesures d'insertion appropriées. La programmation et la réalisation des interventions de dragage doivent donc prendre en compte un certain nombre d'activités humaines et fauniques spécifiques particulièrement sensibles, telles que les périodes de pêche, les périodes de fraie des poissons ou la dispersion des larves de crustacés et de mollusques de façon à intégrer les contraintes temporelles et spatiales qui leur sont associées.

#### **10. Calendrier de réalisation du projet**

Le programme de dragage vise une période de dix ans au cours de laquelle il est permis de croire que deux ou trois interventions de dragage d'entretien auront lieu.

#### **11. Phases ultérieures et projets connexes**

Aucun autre projet n'est actuellement envisagé en lien avec les activités maritimes et portuaires de Mines Seleine aux Îles-de-la-Madeleine.

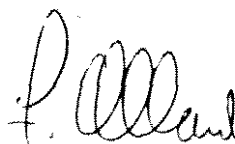
#### **12. Modalités de consultation du public**

Il est actuellement prévu que des rencontres et des échanges auront lieu avec les principaux intervenants locaux concernant ce projet, tout au long de la phase de réalisation de l'étude d'impact sur l'environnement.

Je certifie que tous les renseignements mentionnés dans le présent avis de projet sont exacts au meilleur de ma connaissance.

Signé le 30 juin 2004

par



François G. Allard, vice-président Finances  
La Société canadienne de Sel, Ltée